

Plate-forme RSE

Commissariat Général à la stratégie et la prospective

« La Région Languedoc-Roussillon accélérateur de compétitivité et de responsabilité sociale pour les entreprises »

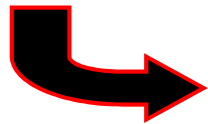
Josick Paoli
Directrice Générale Adjointe



SOMMAIRE



Le Languedoc-Roussillon en 10 chiffres clefs



Compétitivité et RSE : 2 priorités du SRDE



Le pôle REALIS : une illustration exemplaire



La charte Sud de France : un partenariat novateur



Conclusion



10 chiffres clefs Région Languedoc-Roussillon

- 30 000 nouveaux arrivants chaque année : 2ème région de France
- 73 % des emplois relèvent de l'activité présentielle (résidents + touristes)
- 95 % des entreprises comptent moins de 10 salariés
- 30 000 nouveaux entrepreneurs par an : record national (17 %)
- Entre 2003 et 2013 : les emplois "d'innovation" ont augmenté de + de 40 %
- 3ème rang national concours de création d'entreprises innovantes
- 1ère région française exportatrice de vin : 3,4 millions hectolitres
- Le tourisme 1ère industrie : 15 millions de touristes / 100 millions de nuitées / 15 % PIB
- 3ème destination nationale des étudiants : 100 000
- L'Economie sociale et solidaire représente 12 % de l'emploi salarié, 5 milliards de VA



Schéma Régional de Développement Économique

2 objectifs majeurs



Soutenir la compétitivité de l'économie productive



Structurer l'économie présentielle

- Encourager et consolider l'innovation sociale et entrepreneuriale
ex. : *Pôle Réalis*
- Renforcer la valeur ajoutée et la qualité des entreprises
ex. : *Sud de France Bâtiment*
- Favoriser l'accès aux marchés publics des PME et TPE socialement performantes
ex. : *Charte Régionale de l'achat socioéconomique-responsable*



Le pôle REALIS

↳ Premier pôle de France dédié à la création et au développement des entreprises socialement responsables et économiquement performantes

- par sa vocation de pôle entrepreneurial à rayonnement régional, pépinière, centre de ressources, centre d'affaires, hôtel d'entreprises
- par sa taille : Bâtiment de 3 500 m² implanté à Montpellier
- par son portage : MO et gestion par la Région
10,5 millions d'euros (8 millions Région, 2,5 millions Europe)





Le pôle REALIS

Coût 10,5 M€ (8M€ Région + 2,5M€ FEDER)

3 560 m² de SHON
(2400 m² de surface utile)



Espaces entreprises

Capacité d'accueil : 30 à 40 entreprises

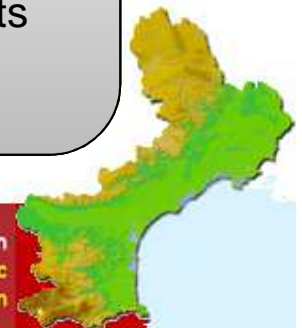
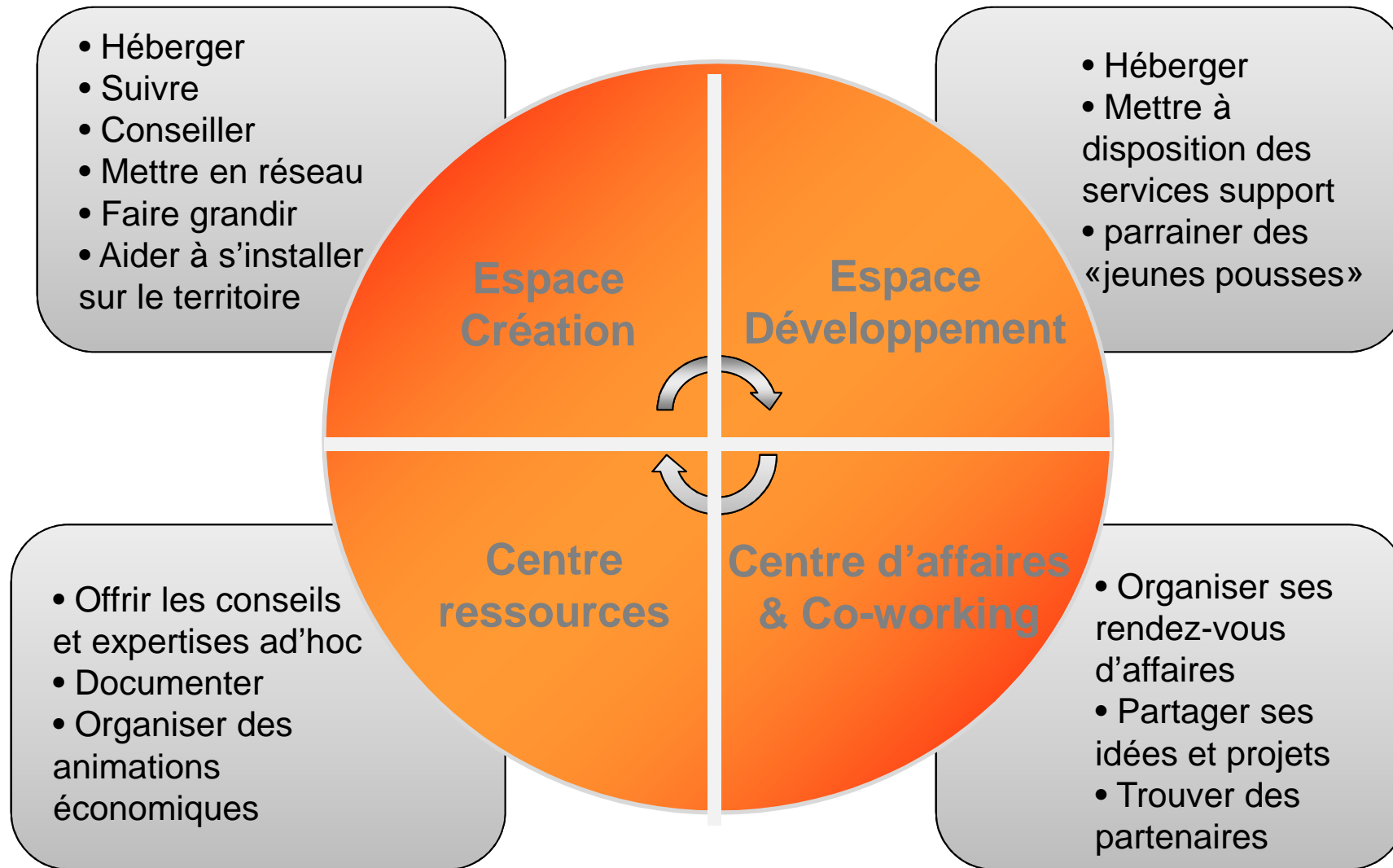
- 1 100 m² de bureaux de 13 à 40 m²
- 500 m² d'ateliers de 70 à 150 m²

Espaces collectifs

- 6 salles de réunion de 10 à 120 personnes
- 3 espaces affaires de 15 m²
- 1 espace co-working de 60 m²



Plus qu'une pépinière, un pôle multi fonction...



...pour des entreprises socialement responsables et économiquement performantes

➤ 4 critères d'éligibilité :

- Projet économique inscrit dans le marché
- Finalité sociale ou sociétale
- Gouvernance participative
- Etat d'esprit et engagement des entrepreneurs

➤ 3 critères de sélection :

- Caractère innovant
- Création d'emploi, potentiel et dynamique du projet
- Impact territorial



Un bilan positif après 6 mois d'activité

➤ Un bâtiment basse consommation

- installé en ZFU
- dans un parc d'activité économique
- livré dans les temps (mi-septembre 2013)
- avec un budget maîtrisé : 10,5 M€ dont 2,5 M€ de FEDER
- conforme aux attentes en matière de modularité et d'espaces collectifs
 - 35 unités locatives modulables :
 - 30 bureaux modulables de 13 à 40 m²*
 - 5 ateliers de 70 à 150m²*
 - Agora de 140 m²
 - 6 salles de réunion de 20 à 50m²



Un bilan positif après 6 mois d'activité

➤ Une visibilité

➤ nationale :

- intérêt de Benoît Hamon pour le projet
- journée nationale de l'ESS des 18 Banques Populaires organisé à REALIS (septembre 2014)

➤ européenne :

- présence du Commissaire Européen Michel Barnier lors de l'inauguration (décembre 2013)
- présentation de REALIS à l'Assemblée des Régions d'Europe (avril 2014)

➤ euro-méditerranéenne :

- présentation de REALIS à l'Ambassade du Maroc à Paris (mars 2014)
- sollicitation pour participer à MedESS en 2015

➤ internationale :

- 1eres rencontres internationales de l'innovation sociale organisées à REALIS (décembre 2013)
- présentation de REALIS à la rencontre annuelle des corps consulaires (février 2014)



Un bilan positif après 6 mois d'activité

- **Une montée en puissance plus rapide que les prévisions**
 - Rythme de remplissage :
 - Prévisionnel **12 premiers mois : 13 entreprises**
 - Réalisé **6 premiers mois : 10 entreprises**
 - Taux de remplissage :
 - Prévisionnel **12 premiers mois : 44 % soit 707 m²**
 - Réalisé **6 premiers mois : 48% soit 765 m²**



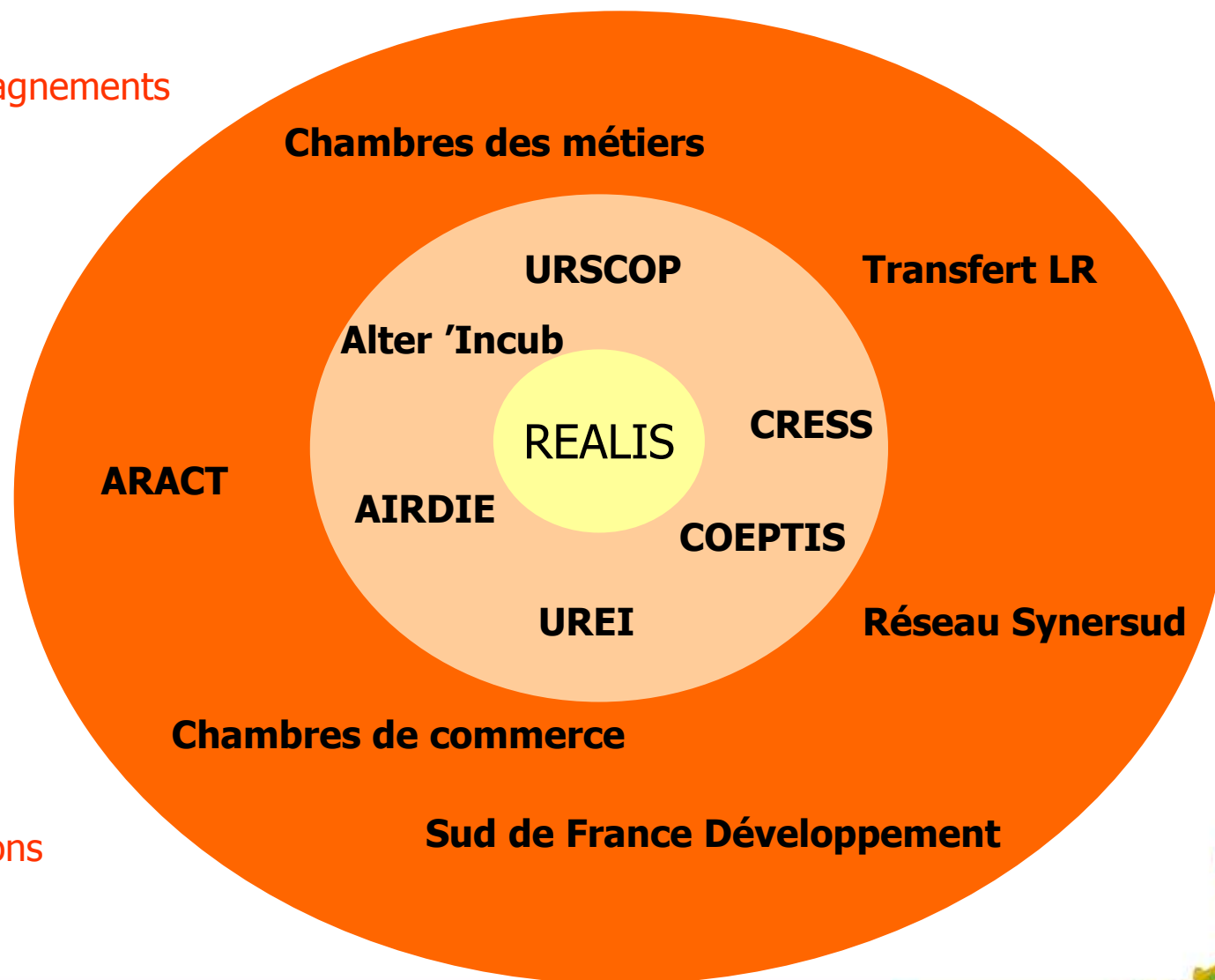
Les partenaires aux côtés de REALIS

➤ Co-accompagnements

➤ Prescriptions

➤ Expertises

➤ Animations



La Charte Sud de France



ENJEUX



La Région LR – 1^{er} investisseur public sur le territoire

497 millions d'euros en 2014 - + 4 % par rapport à 2013
soit 45,4 % budget Régional

En volume : 1 000 marchés par an pour 1 400 entreprises (dont 76 % PME)



La Charte Sud de France



La marque ombrelle « Sud de France »

Une marque connue et reconnue à l'international, plébiscitée par les consommateurs et les producteurs locaux depuis 2007.

→ 9200 produits agro-alimentaires (2 600 entreprises)

→ 971 sites touristiques labellisés



La Charte Sud de France



Filière Bâtiment

➔ 30 000 entreprises

➔ 72 000 actifs

➔ 6 % PIB Régional

Sollicitation par FRB et Capeb d'un label
" Sud de France Entreprise du Bâtiment "



La Charte Sud de France

MODALITES

- Permettre aux entreprises régionales du bâtiment de valoriser leurs politiques sociales vertueuses
- Label reconnu pour les professionnels (publics et privés) et les particuliers
- Avantage concurrentiel lié à la différenciation du produit et du service



La Charte Sud de France

MODALITES (suite)

→ 4 critères mis en place par la profession :

- Technique (cf référentiel qualibat)
- Environnemental (RGE)
- Social (formation, apprentissage, insertion, conditions de travail...)
- Satisfaction du client

QUALITÉ ET TYPICITÉ
Comme leviers commerciaux
Signature été 2014



Conclusion

→ Charte Régionale socioéconomique (2013)

Près de 30 % des marchés de la Collectivité
(hors équipement) clausés



MERCI DE VOTRE ATTENTION

